

Compte-Rendu de la Commission d'Organisation des Compétitions Jeudi 11 octobre 2024

N°03

Membres : Céline ALLÈGRE, Sandrine BONGEOT, Fabienne DIEZ, Valérie CAHUZAC, Jean-Pierre CEZERA, Éric DESFORGES, Anne FAGOT, Dorine GARRIGUES, René-Michel JOUD, Claude LEFEBVRE, Jacqueline POPPA

À partir de cette semaine, toutes les pénalités sportives et financières sont appliquées.

- Absence de secrétaires (22) / Officiel de banc ou OTM non licencié (2) / Officiel de banc non-inscrit dans la convention (1) / Absence de chronométrateur (1) / Absence de responsable de salle (1)
- 2 matches perdus pour absence de demande de surclassement.

Types d'anomalies	28-29 septembre 2024
FEUILLE DE MATCH Non-respect des délais de transmission	/
CONCLUSION DE MATCH Non parvenue dans les délais	/
FEUILLE DE MATCH Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de Vérification de FDME)	PNM Lansargues -18M D3 Lodève EXC Balma -17F D1 Jacou EXC E. Louey SJB Tarbes -17F D1 Pechbonnieu EXC MHB -17F D2 Castres N3F TFH -15M D1 Lavaur N3F Quint-Fonsegrives -15M D2 Cahors N3F Aramon -15M D2 Teyran PNF Cahors -15M D3 Castres PNF Ouest Tarn -15M D3 Montpellier HB PNF St-Jean -15M D3 Nîmes CSC -18M D2 Millau -15F D2 Espalion -18M D3 Maurs -15F D2 Millau-Séverac -18M D3 St Sulpice-Bessières -15F D2 Montpellier HB -18M D3 Rivesaltes -15F D2 Beaucaire
* PÉNALITE SPORTIVE	-18M D1 Lavaur -15M D1 Lavaur
* FORFAIT	-18M D3 E. Louey SJB Tarbes -18M D3 Montarnaud -18M D3 Villeneuve

*Sous réserve des procédures en cours

(1) Chaque semaine, les membres de la commission d'organisation des compétitions procèdent à la vérification de toutes les feuilles de match et communiquent les anomalies relevées. Ils statuent sur les pénalités sportives via une consultation électronique hebdomadaire.